

RAPPORT ANNUEL

2022



Gestion des déchets
pour le Nord Vaudois

Rapport annuel 2022

du Conseil d'administration
à l'Assemblée générale du 07.06.23





SOMMAIRE

1	2022 en résumé	6
2	Structures	10
3	Ressources	16
4	Gestion des déchets	26
5	Ecomanif	36
6	Taxe au sac	40
7	TriPôle	42
8	Centrale photovoltaïque	44
9	Boucllement au 31.12.22	46
10	Annales de STRID	60

FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a été une période de changements pour la société STRID, avec notamment une étape importante, celle de l'autonomisation d'Ecomanif. L'entreprise créée le 7 décembre 2022 est entrée en activité le 1^{er} janvier 2023 et s'est inscrite dans un processus d'une grande intensité jusqu'à sa concrétisation, exigeant un remarquable engagement de la part de l'équipe de la direction de STRID, que je tiens à remercier.

L'une des priorités du Conseil d'administration de STRID est d'accompagner le développement de l'entreprise pour que cette dernière puisse poursuivre sa mission principale qu'est la gestion et la valorisation des déchets, tout en intégrant les enjeux fédéraux en matière de réglementations et de comportements sociétaux. La philosophie d'ouverture de l'entreprise pour de nouvelles technologies dans la gestion et la planification des déchets a conduit STRID à toujours être pionnière à l'échelle romande en matière de lutte contre le gaspillage avec, par exemple, l'ouverture de la première Ressourcerie ou encore la mise à disposition de solutions pour supprimer la vaisselle jetable partout où ceci est possible.

Les orientations du Conseil d'administration confirment cette volonté de renforcer la stratégie d'entreprise, exposée par le connu et très visible slogan, à savoir «rien ne se perd, tout se transforme». Un slogan qui en dit long ! La simplicité de cette expression ancre les valeurs de STRID au fil des années, intégrant les dimensions écologique, sociale et économique dans le quotidien de la population. Cela permet de consolider et concrétiser une multitude d'activités dans le respect de l'économie circulaire. La filiale Ecomanif, sous la direction de STRID depuis 2010 jusqu'à décembre 2022, représente ce défi et n'a cessé de s'étendre tant au niveau de ses prestations que de son périmètre.



Face au succès de la vaisselle réutilisable, le Conseil d'administration de STRID a pris la décision de créer une entité propre à Ecomanif afin que la nouvelle société puisse bénéficier de conditions optimales pour le développement de ses activités. L'ensemble du personnel d'Ecomanif, le Conseil d'administration et la direction de STRID se réjouissent d'accueillir M. Gilles Marmy, le nouveau directeur d'Ecomanif. Son expérience professionnelle et son dynamisme profiteront à l'ensemble de la région et au-delà.

Chez STRID, le Conseil d'administration a la conviction que pour s'assurer une gestion durable et performante, l'entreprise doit créer l'adhésion, non seulement avec ses actionnaires, mais également avec la collectivité toute entière. En d'autres termes, c'est ce qui fait référence à «la valeur partagée», un alignement des différents intérêts permettant la convergence vers l'innovation. Transformant les problèmes sociaux et environnementaux en solutions technologiques et en opportunités économiques notamment, pour faire face à la production de déchets toujours trop importante et à des matériaux collectés de plus en plus complexes et difficilement recyclables. Réutilisons pour réduire !

Le Conseil d'administration remercie toutes les collaborateurs-ices qui participent au bon fonctionnement de STRID et qui font en sorte que nos déchets deviennent une vraie ressource.

Bonne lecture !


Brenda Tuosto
Présidente



2022 EN CHIFFRES



16'524

Chiffre d'affaires
en KCHF



32

Collaborateur·rice·s
équivalent plein-temps



1'514

EBIDTA
en KCHF



12

Nationalités
au sein du personnel



63'646

Passages
à la déchèterie
intercommunale

Moyenne de déchets
déposés par passage

39

Kilogrammes



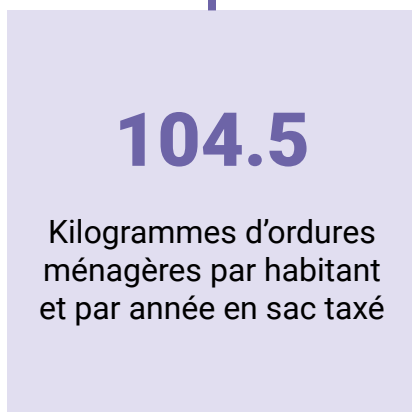
20'600

Tonnes de matières
en transit sur notre
centre de collecte



11'634

Tonnes de déchets
incinérables transportés
par le rail



104.5

Kilogrammes d'ordures
ménagères par habitant
et par année en sac taxé



7'233'000

Pièces de vaisselle
lavées



240'630

Kilogrammes de CO₂
économisés



Soit l'équivalent de

1'093'790

Kilomètres en voiture

2 STRUCTURES



LES FONDAMENTAUX



Notre mission

STRID apporte, principalement à ses actionnaires ainsi que dans sa région d'activité, des solutions globales – écologiques, économiques et sociales – pour la réduction, la valorisation et la gestion des déchets urbains. Elle fournit des services et prestations de proximité, novatrices et efficaces dans les domaines du conseil, de la formation et de la sensibilisation comme dans ceux de la collecte, du transport, du tri et de la valorisation.



Notre vision

Dans un monde où la nécessité de préserver les ressources naturelles devient toujours plus impérieuse, STRID se positionne comme centre d'excellence et de référence régional pour toutes les activités visant la diminution des quantités de déchets urbains, la récupération et valorisation de ces matières.



Nos valeurs

Les valeurs de STRID sont le respect de l'homme, de la communauté et de l'espace vital, la transparence et la recherche de solutions durables et profitables à tous. Elle s'engage à faire vivre ses valeurs et à les promouvoir.

STRID
est une société
anonyme dont
l'actionnariat est réparti
entre les communes
du périmètre du Nord
vaudois et quelques
entreprises.

STRUCTURES JURIDIQUES

Capital-actions au 31.12.22

CHF 7'000'000.- entièrement libéré.

Types d'actions

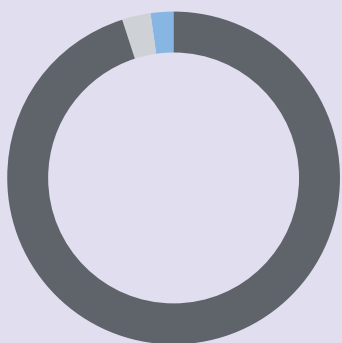
Actionnariat public:

CHF 700.- répartis proportionnellement à la population < 1'500 habitants.
CHF 2'100.- répartis proportionnellement à la population > 1'500 habitants.

Actionnariat privé:

CHF 700.- pour 2.5 t de DIB (déchet industriel banal) par an pour les entreprises.

RÉPARTITION DE L'ACTIONNARIAT



COMMUNES	95 %
ENTREPRISES	3 %
STRID	2 %

Répartition de l'actionnariat

Au 31.12.22, l'actionnariat est représenté par 62 communes et 40 entreprises.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition



Brenda TUOSTO

PRÉSIDENTE - YVERDON-LES-BAINS

Commissions financière, stratégie
et ressources humaines



Roger HUG

VICE-PRÉSIDENT - POMY

Commission projets



Jean-Philippe PETITPIERRE

SECRÉTAIRE

Commissions financière et stratégie



Eliane PIGUET

ADMINISTRATRICE - MATHOD

Commission stratégie



Sylvie DI DARIO

ADMINISTRATRICE - CHESEAUX-NORÉAZ

Commission ressources humaines



Serge BERTHOUD

ADMINISTRATEUR - ORBE

Commission projets



Philippe MOSER

ADMINISTRATEUR - YVONAND

Commissions financière et projets



Yvan PAHUD

ADMINISTRATEUR - SAINTE-CROIX

Commission ressources humaines



Nicolas PERRIN

ADMINISTRATEUR - GRANDSON

Commission stratégie



HORS CONSEIL D'ADMINISTRATION

Prénom, nom	Fonction	Activité(s)
Didier Glauser	Membre externe	Commission financière
Bernard Mettraux	Membre externe	Commission financière
Philippe Jacobi	Secrétaire général	Secrétaire hors conseil
BfB Fidam Révision SA	Organe de révision	
Catherine Amy Barras	Personne de confiance RH	Commission ressources humaines

REPRÉSENTATIONS DE STRID

Prénom, nom	Fonction	Activité(s)
Jean-Philippe Petitpierre*	Secrétaire du bureau du Conseil d'administration Administrateur délégué	VADEC TRIDEL
Roger Hug	Administrateur	TRIDEL
Jean Paul Schindelholz	Président du Conseil d'administration Membre du comité Membre de la commission cantonale consultative de coordination pour la gestion des déchets	COSEDEC TECORBE CODE

Séances du Conseil

Le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois durant l'année. En outre des objets courants tels que la gestion financière et stratégique de l'entreprise, il aura traité les affaires suivantes :

- Désignation des représentations extérieures au sein des Conseils d'administration des sociétés dont STRID est actionnaire et dans divers comités et commissions
- Validation du renouvellement du chargeur télescopique
- Démarches et validation de la création de la société Ecomanif SA au 1^{er} janvier 2023 et désignation des représentants de STRID au sein du nouveau Conseil d'administration
- Mise en marché public de la prestation de désapprovisionnement des déchèteries



3 RESSOURCES

COMMUNICATION

Nouveau site internet

Dans un souci d'amélioration continue et après plusieurs mois de développement, c'est avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme que STRID a annoncé dans le courant de l'année la refonte complète de son site internet, désormais en ligne sur : **www.strid.ch**.

Plus de 70 pages ont été réorganisées pour que la navigation soit intuitive et plus efficace et puisse ainsi faciliter les démarches. Catégorisé selon les trois types de public cible (particuliers, communes et entreprises), il permet d'accéder à toutes les informations sur les prestations de manière simple et efficace.



11'275

Utilisateur·rice·s

3

Pages consultées
par utilisateur·rice
en moyenne

72%

Des visiteur·euse·s
intéragissent avec le
contenu proposé
sur le site

Ce site internet est votre outil. N'hésitez pas à transmettre vos remarques par le biais du formulaire de contact, afin que nous l'améliorions ensemble.



Dans la partie consacrée aux communes, les informations suivantes sont développées :

Les **filères de déchets** que STRID collecte avec, pour chacune d'entre elles, les informations sur le type de contenant, de désapprovisionnement et sur leur deuxième vie. Le pictogramme au format PNG ainsi que des affiches A3 au format PDF de chaque filière sont disponibles en téléchargement.

La **collecte en porte à porte**, qui fournit des informations sur les véhicules de collecte, les filières de déchets et leur calendrier de rattrapage lors de jours fériés ainsi que la commande de containers et de leur nettoyage.

La **gestion des déchèteries** informe sur le service de désapprovisionnement, les types de contenants que STRID met à disposition, la déchèterie itinérante, la signalétique pour les déchèteries et la mise à disposition de mémorandums des déchets personnalisés pour chaque commune.

Toutes les **actions de sensibilisation** (manifestations, formations, campagnes de communication, animations scolaires, visites de site, etc.) que STRID propose en collaboration avec COSEDEC.

Une page **FAQ** qui permet d'obtenir rapidement des réponses aux questions fréquentes. Celle-ci est régulièrement mise à jour en fonction des demandes.

Les **actualités** de STRID et du monde des déchets de manière générale.

L'archivage des **lettres info-déchets** mensuelles.

Sous les **liens utiles**, toutes les bonnes adresses pour réduire la production des déchets (location, échanges, deuxième main, réparation, gaspillage alimentaire, etc.) sont répertoriées.

Les liens « **MY STRID** » permettent d'accéder en un clic à votre extranet et à la plateforme de statistiques Vaud-Stat-Déchets.

Nouveauté: le site est désormais responsive, c'est-à-dire qu'il s'adapte à chaque type d'écran (ordinateur, tablette et mobile) pour une meilleure expérience.

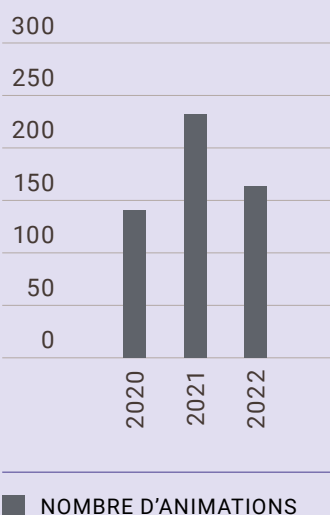




Lettre info-déchets

Une lettre d'informations est envoyée tous les mois au format électronique. Ce moyen de diffusion permet de tenir informés les communes du périmètre ainsi que les actionnaires des actualités de l'entreprise et du domaine de la gestion des déchets. Dès 2023, une lettre info-déchets dédiée aux entreprises sera également diffusée.

ANIMATIONS SCOLAIRES



Sensibilisation scolaire

Durant l'année scolaire 2021-2022, COSEDEC a effectué 187 animations sur le périmètre de STRID.

Quatre animatrices sont intervenues auprès des élèves du Nord vaudois, Mmes Estelle Vert-Pré, Lucie Darbellay, Eszter Wermeille et Fanny Howald. À la suite du long arrêt de travail de cette dernière, Mme Wermeille l'a remplacée pour intervenir dans une quinzaine de classes. Environ 27 animations ont été repoussées à l'année scolaire 2022-2023, car les autres animatrices n'avaient pas assez de place dans leur agenda pour s'occuper des dernières animations de Mme Howald.

Pour l'année scolaire 2021-2022, 214 inscriptions ont été enregistrées alors que l'objectif était de 220. À la suite de l'arrêt de travail de Mme Howald, les écoles n'ont pas été relancées, car l'équipe d'animation n'avait pas assez de disponibilités pour effectuer les 220 animations commandées. Une légère augmentation des animations destinées aux classes du secondaire I a été notée, une quinzaine durant l'année scolaire.



Événements

Coup de balai

Les 25 et 26 mars, plus de 100 communes et organisations des cantons de Vaud et Fribourg ont participé à une action de nettoyage des espaces publics. Parmi elles, quatre communes du Nord vaudois: Mathod, Orbe, Sergey et Montcherand. Félicitations à elles!



Visite de TRIDEL

A la suite de la mise en place des nouvelles autorités communales vaudoises en juillet 2021, le Conseil d'administration de TRIDEL a convié les communes actionnaires de GEDREL SA, VALORSA SA, STRID SA et SADEC SA, à visiter son centre de traitement et de valorisation des déchets le 12 mai 2022.

A l'issue de la visite se trouvait un stand de présentation des produits proposés par Ecomanif. Un repas fut ensuite servi, permettant aux participant-e-s d'échanger leurs expériences de manière conviviale. Au total, ce sont plus de 30 représentant-e-s des communes du périmètre Nord vaudois qui ont participé à cette visite.

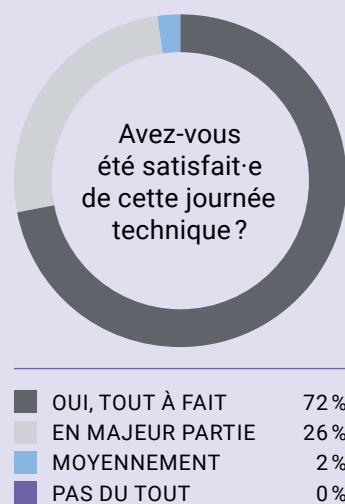
Journée technique

La journée technique réunissant les municipaux-ales et les agent-e-s de déchèterie a permis une nouvelle fois de présenter les actualités de la préservation de nos ressources et la gestion des déchets dans le Nord vaudois et en Suisse.

Cette réunion est l'occasion d'une rencontre entre les collègues des communes et les responsables de STRID. Lors de cette séance, qui s'est déroulée le 16 novembre au TriPôle, les thèmes suivants ont également été abordés: actualités dans le périmètre Nord vaudois concernant notamment le contrôle des sacs taxés, la collecte des biodéchets et déchets de jardin, la signalétique dans les déchèteries et la communication, la rénovation du Sentier du Tri ainsi qu'une présentation des nouvelles filières du sagex et des briques à boisson. Cette séance a également permis aux participant-e-s de rafraîchir leurs connaissances sur les différentes filières avec l'aide de COSEDEC. Finalement, le mandataire de collecte a pu présenter les tournées de collecte porte à porte 2023.

Ce sont plus de 30 participant-e-s qui ont suivi cette séance.

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION





Campagne Responsables.ch

STRID participe activement à la campagne Responsables.ch réunissant les organes de gestion des déchets du canton de Vaud et la Direction générale de l'environnement du canton. Cette campagne est coordonnée par COSEDEC.

Lunch Attitude

Depuis 2020, la campagne «Lunch Attitude» sensibilise la population vaudoise à la réduction des déchets issus de la vente de repas à l'emporter. Le principe est simple : encourager les pendulaires qui mangent à l'extérieur à amener leurs propres contenants réutilisables dans les restaurants de vente à l'emporter. En mai 2022, le lancement cantonal a réuni plusieurs municipalités, ainsi que des représentants de GastroVaud et de la Direction Générale de l'Environnement.

Des boîtes lunch ont été créées à l'effigie de l'action dans le but d'encourager le geste. Avec le soutien de la CVCI, plus de 30 entreprises ont emboîté le pas à cette nouvelle attitude en offrant la boîte à leurs employé·e·s. Dans le Nord vaudois, une dizaine de communes ont déjà proposé la boîte lunch à leur personnel.

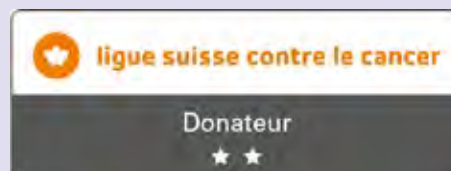
Sur l'ensemble du canton, plus de 3'000 boîtes ont été distribuées aux communes partenaires et aux établissements de restauration. Les food trucks sont entrés dans la boucle depuis juin avec leur organisme faîtier Mobile-food.

La Lunch Attitude a aussi été présente sur les réseaux sociaux en collaboration avec différents influenceur·euse·s, dont Sarah Atcho, qui ont mis leur notoriété au service de la promotion du geste. Sur l'année, plus de 200'000 personnes ont vu les contenus de la campagne.

Don à la ligue contre le cancer

Durant plusieurs années, STRID offrait des calendriers à ses client·e·s et communes actionnaires à l'occasion des Fêtes de fin d'année. En 2022, dans un souci de limiter la production de déchets, il a été décidé de remplacer les calendriers par une carte de vœux électronique.

Le montant qui était habituellement destiné à la production et à la distribution des calendriers a été reversé à la Ligue suisse contre le cancer, une association choisie par les collaborateur·rice·s de STRID.



Concours

Pour fêter les 10 ans de la déchèterie intercommunale, STRID a organisé un concours afin d'offrir aux utilisateur·rice·s de la déchèterie des moments de bonheur à réaliser à Yverdon-les-Bains et sa région! À la clé, de nombreux lots dématérialisés à gagner: des entrées de cinéma, théâtre, musée, piscine, patinoire, match de foot, etc.

Ce sont plus de 200 visiteur·euse·s de la déchèterie qui ont participé aux concours durant le mois de janvier.



Subventions STRID

STRID participe aux prestations de formation et de communication de COSEDEC pour les communes du périmètre Nord vaudois.

Signalétique dans les déchèteries

Participation de STRID : 50% sur tout le matériel

Une signalétique adéquate est nécessaire. Elle permet une information claire, une responsabilisation du citoyen·ne, un allègement du travail de l'agent·e et favorise la convivialité au sein de la déchèterie. C'est pourquoi, forte de son expérience auprès du grand public et des professionnels des déchèteries, COSEDEC a développé une signalétique prenant en compte les attentes des usager·ère·s et des professionnel·le·s. En 2022, les communes de Pomy et Chavornay ont bénéficié de cette subvention.

Formation

Participation de STRID : CHF 200.- par formation

COSEDEC propose tout au long de l'année des formations d'une durée d'un à douze jours sur des sujets variés pour les agent·e·s, responsables de déchèterie, municipaux·ales en charge du dicastère des déchets qui souhaitent acquérir de nouvelles connaissances.

En 2022, 17 personnes en provenance de 11 communes ont bénéficié de cette subvention.

Ambassadeur·rice·s du tri

Participation de STRID : 100% sur les prestations, mais au maximum CHF 1'000.- / intervention

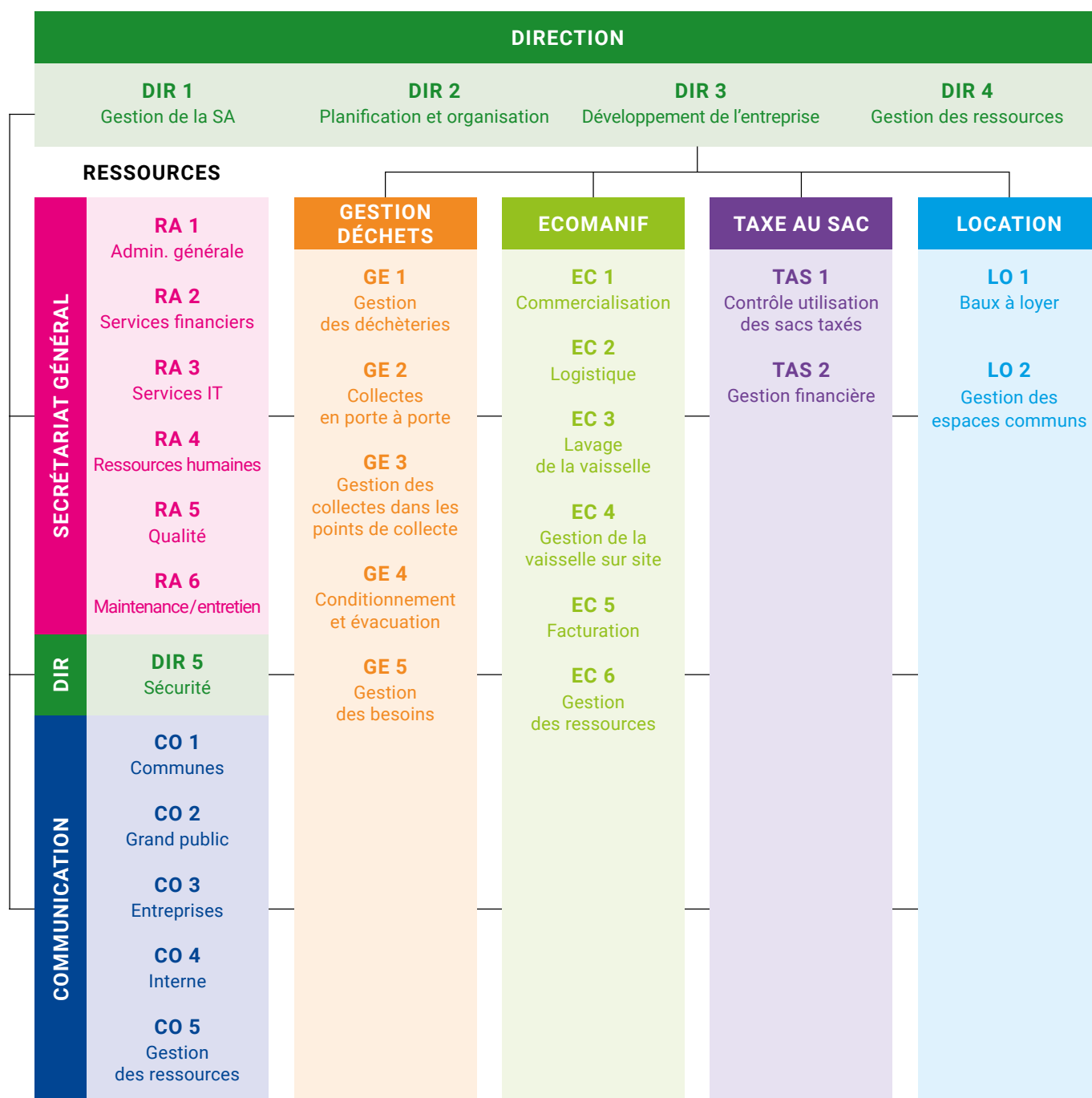
Les citoyen·ne·s manquent souvent d'information sur le tri correct des déchets et les agent·e·s de déchèterie de temps pour les informer. COSEDEC propose aux communes des ambassadeur·rice·s du tri qui soutiennent les agent·e·s en déchèterie ou dans d'autres lieux de leur choix (ecopoints, marchés, etc.) durant une ou plusieurs périodes d'ouverture de la déchèterie.

GESTION DE LA QUALITÉ / SÉCURITÉ

Engagements

ENGAGEMENTS	
Engagements environnementaux STRID s'engage à :	
E1	Considérer le respect de l'environnement comme l'une de ses préoccupations principales notamment en faisant respecter et en respectant la législation environnementale.
E2	Améliorer de façon continue sa performance environnementale en réduisant le plus possible les impacts environnementaux de ses activités.
E3	Prendre les mesures nécessaires pour limiter toute forme de pollution.
E4	Inciter ses partenaires et ses collaborateur·rice·s à préserver l'environnement et sa biodiversité.
E5	Soutenir COSEDEC pour la sensibilisation à la préservation des ressources et la gestion des déchets.
E6	Promouvoir le tri et la réduction des déchets auprès du grand public par des actions concrètes et de communication ciblées.
E7	Assurer la transparence de chaque filière d'élimination ou de recyclage.
E8	Préférer les technologies les plus respectueuses de l'environnement.
Engagements pour la sécurité STRID s'engage à :	
S1	Réduire le plus possible les risques liés à ses activités.
S2	Assurer que ses collaborateur·rice·s utilisent les équipements de protection individuels adaptés à leurs activités.
S3	Assurer que les dispositifs de sécurité en place sont opérationnels et conformes aux exigences légales.
S4	Assurer des conditions de sécurité optimales pour les usagers des déchèteries, les transporteurs et tout visiteur de ses installations.
S5	Mettre en place des tests périodiques liés à la sécurité incendie.
S6	Mettre en œuvre les bonnes pratiques MSST en matière de sécurité au travail applicables à ses activités.
S7	Respecter les exigences légales en matière de sécurité et encourager ses clients et partenaires à faire de même.
Engagements pour la qualité STRID s'engage à :	
Q1	Répondre aux besoins de ses clients et de ses partenaires.
Q2	Travailler dans un souci d'amélioration constante.
Q3	Respecter des critères de qualité évolutifs.
Q4	Offrir et contrôler en permanence la qualité de ses services et de ses prestations.
Q5	Respecter les exigences légales et encourager ses clients et partenaires à faire de même.
Q6	Établir un partenariat constructif avec les autorités communales, cantonales et fédérales.
Q7	Collaborer avec les autres périmètres de gestion du canton.
Q8	Assurer le rôle de centre régional d'information et de formation dans les domaines de prévention de la gestion et de la valorisation des déchets.
Q9	Identifier et prendre en compte les nouvelles technologies relatives à la gestion des déchets.

Organigramme des processus



Certifications

2022 était l'année de plusieurs renouvellements de certifications, notamment :

ISO 9001 – ISO 14001 - Entreprises Citoyennes

L'organisme de certification ACOP a réalisé les audits de renouvellement pour ces différentes certifications réunissant la qualité, la préservation de l'environnement et les qualités sociales de l'entreprise. Aucune non-conformité n'a été relevée et c'est sans problème que ces certifications ont été renouvelées.

Label Nature et Economie

La Fondation Nature et Economie a renouvelé la labellisation du site de STRID pour la qualité du respect de la nature de ses aménagements.

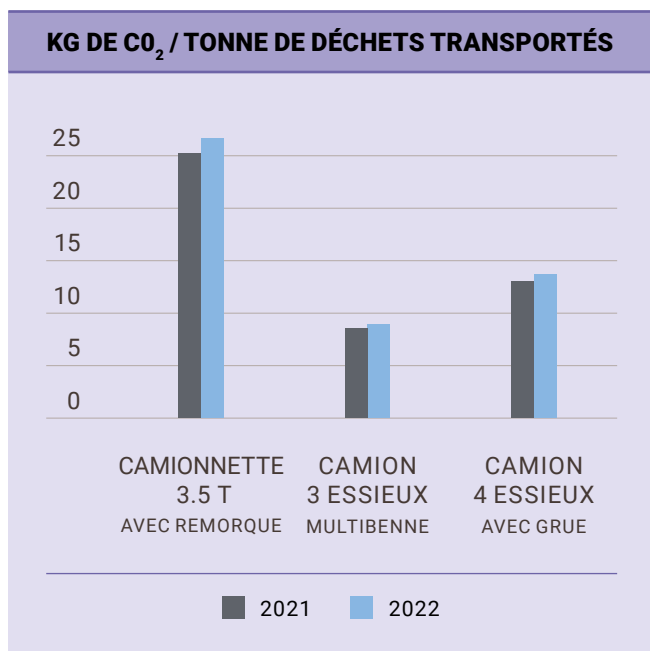
Sécurité

L'audit de renouvellement de ASI-ASVB a été réussi avec mention très bien ainsi que les félicitations du comité d'organe de surveillance. Divers points d'amélioration ont néanmoins été soulignés dans le rapport.

Ces certifications reflètent l'excellent état d'esprit dans lequel évolue les collaborateur·rice·s de STRID qui œuvrent pour une amélioration continue des prestations dans le respect de l'humain, de l'environnement et de la qualité, conformément aux fondamentaux de la société.

Le permis d'exploiter délivré par la Direction Générale de l'Environnement (DGE) selon les directives de l'OLED (Ordonnance fédérale pour la limitation et l'élimination des déchets) a été renouvelé pour les 5 prochaines années suite à l'audit de la DGE. Aucun dysfonctionnement n'a été signalé.





Actions d'amélioration continue

Qualité

- Dans le cadre d'une amélioration du suivi de la veille légale, STRID a choisi de faire confiance à l'outil en ligne « Lexonline ». Celui-ci permettra d'optimiser la réactivité de l'entreprise en cas de modifications des lois.

Environnement

- Rationalisation des transports afin de diminuer au maximum les impacts environnementaux.
- Sensibilisation des collaborateur·rice·s (séance du personnel) concernant les économies d'énergie. Diverses vérifications sur les bonnes pratiques (suppression des appareils en veille, aération des locaux, etc.) sont effectuées régulièrement.

Sécurité

- Renouvellement du système de surveillance du site par caméras.
- Formation de premiers secours revue pour 7 collaborateur·rice·s de la société.
- Renforcement de la protection des quais de déchargement en remplaçant les barrières métalliques par un mur en béton.

**Pourcentage d'heures
arrêtées par rapport aux
heures totales**

2020 = **2,8%**

2021 = **0.7%**

2022 = **0.8%**

4 GESTION DES DÉCHETS



FAITS MARQUANTS

Collecte des déchets spéciaux des ménages

Dans le cadre de l'ORRChim, les communes doivent se mettre en conformité pour réaliser la collecte des DSM (déchets spéciaux des ménages) dans leur déchèterie afin d'assurer la sécurité des usagers et du personnel. Après avoir informé les communes sur leurs obligations légales pour la collecte des DSM, une enquête a été réalisée afin de mettre en place les moyens nécessaires dans le but de répondre à leurs attentes.

Pour les communes désirant maintenir la collecte des DSM sur leur déchèterie, un audit des installations a été réalisé en collaboration avec CRIDEC. Sur cette base, CRIDEC leur a proposé un contrat de prestation de Délégué à la sécurité pour leur site, garantissant le respect des règles auprès des autorités. De plus, les agent-e-s de déchèterie ont suivi le cours de formation sur la gestion des DSM organisé par COSEDEC en collaboration avec CRIDEC.

Pour les communes ne désirant pas maintenir une collecte des DSM dans leur déchèterie, STRID a mis en place un service de collecte itinérante. De manière régulière, une collecte des DSM est organisée dans la commune. Une phase test a été réalisée dans le courant de l'automne 2022. Sur cette base, un calendrier de passage a été établi pour 2023.

Désapprovisionnement des déchèteries

Le développement de nouveaux contenants comme les containers aériens, le développement du marché et l'augmentation de la quantité de déchets en lien avec le développement démographique ont montré les limites du système en place de désapprovisionnement des déchèteries. Ce système met en œuvre une camionnette 3,5 tonnes avec remorque et un camion 4 essieux multi-lift, avec agrégat multirolle et grue.

Après diverses études, la commission projet a proposé au Conseil d'administration de faire un appel d'offres en marché public pour la réalisation de cette prestation afin de rationaliser les transports dans un esprit environnemental. La publication de cet appel d'offres s'est faite en novembre et l'adjudication du marché se fera en janvier 2023.



Amélioration du système de vidange des containers aériens

Une nouvelle génération de sondes de niveau a été installée dans les containers aériens mis à disposition des communes. Ces sondes transmettent de manière précise le niveau de la matière dans le container, les informations sont envoyées sur une plateforme informatique via le réseau LORA. Cette mise en place s'est faite en collaboration avec la société Evoly qui développe cette nouvelle technologie. STRID est précurseur dans cette digitalisation de l'information, elle doit permettre de réduire l'impact environnemental des transports en améliorant leur rendement.

Chargeur téléscopique

Pour assurer les opérations de manutention et le chargement des déchets, STRID a fait l'acquisition d'un chargeur téléscopique de la marque JCB. Il est équipé d'un moteur EcoMAX de dernière génération qui fournit une puissance de 150cv avec une capacité de charge de 4200 kg. Ce chargeur est équipé d'un bras télescopique d'une hauteur de 7 mètres et de pneus anti-crevaisson.

Ce modèle remplace, après 6 ans de bons et loyaux service, l'ancien chargeur téléscopique Manitou.



COLLECTES EN PORTE À PORTE

Lavage des containers

Dans le cadre de la prestation de collecte en porte à porte, le lavage des bacs roulants et des containers aériens et enterrés est proposé aux communes et aux entreprises. Cette prestation permet d'assurer l'hygiène des contenants et ainsi la sécurité au travail pour les employé·e·s en charge de la collecte et pour les utilisateur·rice·s des contenants. Ces campagnes ont lieu au printemps et à l'automne. En 2022, près de 500 bacs roulants et 22 containers aériens et enterrés ont été nettoyés et désinfectés.

Vérification périodique des poids et mesures

Afin de répondre aux exigences légales des poids et mesures, l'ensemble du système de pesée de toute la flotte des camions en charge de la collecte en porte à porte des différentes fractions a été contrôlée et certifiée par le bureau cantonal des poids et mesure. Cette certification atteste de l'exactitude des poids pour la facturation des déchets collectés.

Conteneurisation des collectes en entreprises

STRID propose aux entreprises de son périmètre différentes prestations de collecte en porte à porte pour les déchets incinérables, les biodéchets et le papier-carton. Ces matières doivent obligatoirement être conditionnées en bacs roulants de 140 litres à 770 litres afin d'éviter :

- Des tournées de collecte plus longues et une augmentation des coûts.
- De mauvaises conditions de travail pour le personnel en charge des collectes.
- La dispersion des déchets dans la nature en fonction des conditions météo, nettoyage des rues et de l'environnement.

270 bacs roulants équipés de la signalétique appropriée et du système d'identification ont été fournis aux entreprises.

TRANSFERT ROUTE / RAIL (TONNE)

Répartition entre les gares de chargement	2020	2021	2022
Yverdon-les-Bains	3'895	887	765
La Poissine	10'524	13'130	10'869
La Poissine – mise en balle	-	-	1'342

Les ordures ménagères (OM) et déchets industriels banaux (DIB) collectés en porte à porte sont compactés en bennes ACTS sur le site de La Poissine à Grandson pour être transférés par le rail à TRIDEL. Seules les bennes de la collecte de la commune de Sainte-Croix sont déposées à la gare d'Yverdon-les-Bains.

Pour la première fois en 2022, les déchets collectés durant l'arrêt technique de l'usine TRIDEL ont été mis en balles sur le site de La Poissine. Ces déchets ainsi conditionnés seront incinérés en fonction des besoins en énergie durant l'hiver.





Incinérables

Les quantités totales de déchets incinérables collectés en porte à porte sont en diminution de 100 tonnes par rapport à 2021.

Les ordures ménagères collectées dans les communes ont diminué de 5% alors que les DIB collectés dans les 480 entreprises ont eux augmenté de 5%.

*OM : Ordures ménagères

*DIB : déchets industriels banaux – déchets d'entreprises assimilables aux déchets des ménages.

Papier-carton

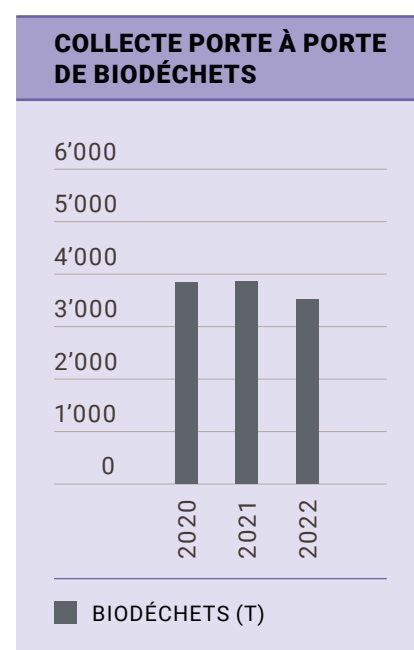
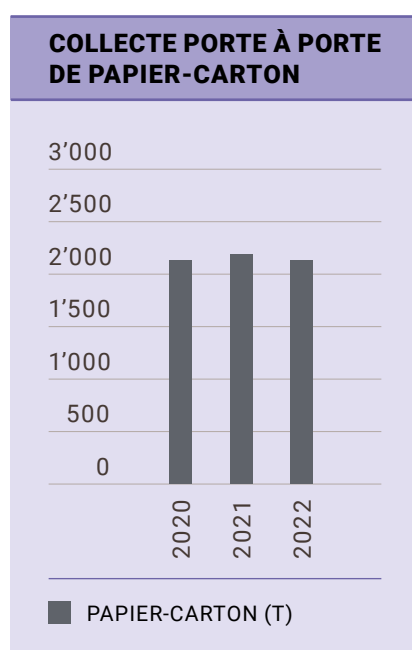
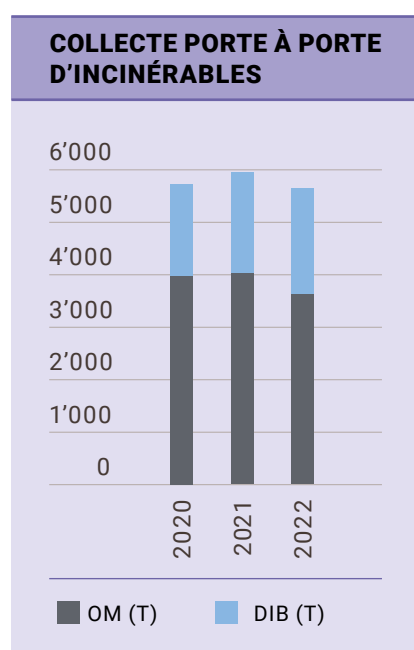
Les quantités de papier-carton collectés en porte à porte sont en légère diminution par rapport à 2021

Le conditionnement de ces déchets est problématique, régulièrement le papier-carton est posé au sol sans contenant. Cela pose des problèmes de propreté de l'espace public et de sécurité au travail pour le personnel de collecte. Des actions de sensibilisation sont menées régulièrement afin d'inciter les citoyen-ne-s à utiliser des bacs roulants de 140 à 770 litres pour conditionner leur papier-carton.

Biodéchets

Forte diminution des quantités collectées par rapport aux années précédentes. Cette diminution s'explique par la période de sécheresse durant l'été.

La qualité des biodéchets collectés n'est malheureusement pas toujours optimale. Pour lutter contre cette problématique, STRID met à disposition des communes actionnaires, des gérances ainsi que des particulier des autocollants A4 « Je n'aime pas le plastique » à placer sur les containers pour la collecte en porte à porte des biodéchets.





DÉSAPPROVISIONNEMENT DES DÉCHÈTERIES

La camionnette équipée d'une grue assure la vidange des conteneurs de type Volcano. Ce conteneur en plastique à simple crochet a une capacité de 3.2 m³ et est destiné à la collecte du flaconnage et de l'alu/fer blanc.

VIDANGE DE CONTENEURS AÉRIENS AVEC CAMIONNETTE STRID

	2020	2021	2022
Conteneur type Volcano	632	776	833

Des conteneurs aériens de 4 m³ équipés de sondes de niveau sont mis à disposition des communes pour la collecte du verre, du papier et de l'alu/fer blanc. Les vidanges sont réalisées avec un camion grue équipé d'une benne compartimentée.

VIDANGE DE CONTENEURS AÉRIENS AVEC CAMION KINSCHOFFER

	2020	2021	2022
Tonnages transportés	1'025	1'186	1'178
Kg transportés par km	80	80	78
Cadence de vidange t/h	1,46	1,68	1,71

Tout au long de ces dernières années, l'indicateur environnemental de la masse transportée par km est en diminution. Pour corriger cette tendance, une nouvelle logistique sera mise en place en 2023 en espérant qu'elle permettra d'augmenter la masse de déchets transportés par km parcourus.

Après une amélioration significative de l'indicateur environnemental sur la masse de matière transportée par kilomètre entre 2019 et 2020, on constate une stagnation voire une diminution de la performance en 2022. La nouvelle organisation des transports en 2023 devrait permettre une nouvelle amélioration.

VIDANGE DE CONTENEURS AÉRIENS AVEC CAMION MULTILIFT ET MULTIROLLE

	2020	2021	2022
Tonnages transportés	5'099	5'495	4'916
Kg transportés par km	135	127	121
Cadence de vidange t/h	2,74	2,77	2,60



GESTION DES DÉCHÈTERIES

Déchèterie intercommunale

- Fréquentation stable par rapport à 2021 avec 63'646 passages, soit une moyenne de 209 passages par jour
- Sans changement les lundis (moyenne 220 passages / jour) et les samedis (moyenne 314 passages / jour) sont les jours de la semaine avec les plus fortes affluences

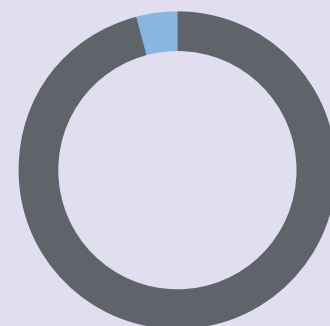
Benne à verre

Une nouvelle benne de 32m³ compartimentée permettant la collecte du verre par couleur a été installée. Cette augmentation de volume de collecte permet de limiter les vidanges. La suppression des deux bennes à verre de 12m³ sur la plateforme de la déchèterie a permis d'installer une benne pour la collecte des OM dans un plus petit volume afin d'augmenter la cadence des vidanges, permettant de limiter la fermentation des OM et la diffusion de mauvaises odeurs.

Distributeur

Un distributeur à sacs compostables a été installé pour que les habitant·e·s puissent conditionner leurs restes de repas et les déposer dans les containers prévus à cet effet. Cette distribution doit permettre la suppression des sacs plastiques dans les biodéchets. Pour rappel, seuls les sacs bio-compostables avec le treillis et certifiés OK COMPOST doivent être utilisés.

RÉPARTITION DES PASSAGES

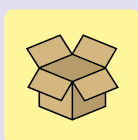


■ YVERDON	61'117
■ TREYKOVAGNES	2'529

QUANTITÉS COLLECTÉES À LA DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE



43 tonnes



178 tonnes



224 tonnes



120 tonnes



6 tonnes



Non connu



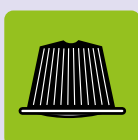
446 tonnes



103 tonnes



17 tonnes



5 tonnes



3 tonnes



Non connu

Ressourcerie



6 tonnes



91 tonnes



17 tonnes



310 tonnes



24 tonnes



552 pièces



102 tonnes



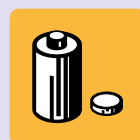
150 tonnes



237 big bags



15 tonnes



9 tonnes



57 tonnes

Total: 1'926 tonnes

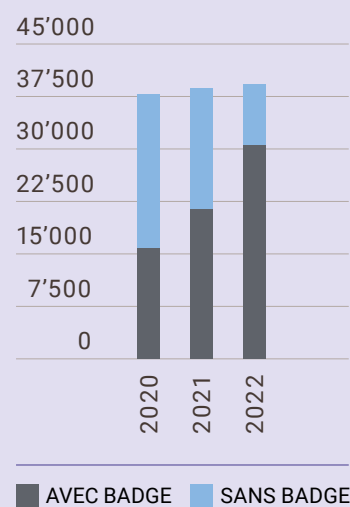


Centre de collecte

Les horaires d'ouverture du centre de collecte pour les professionnels ont changé à partir du mois de juillet 2022. Le vendredi après-midi, la déchèterie ouvre dorénavant à 13h30, comme les autres jours de la semaine.

Au début de cette année, des travaux ont été entrepris pour remplacer les barrières métalliques qui n'ont pas résisté aux déversements de la ferraille et des appareils ménagers. Ces barrières de protection ont été remplacées par des murs en béton.

TYPE DE PESAGE



Avant

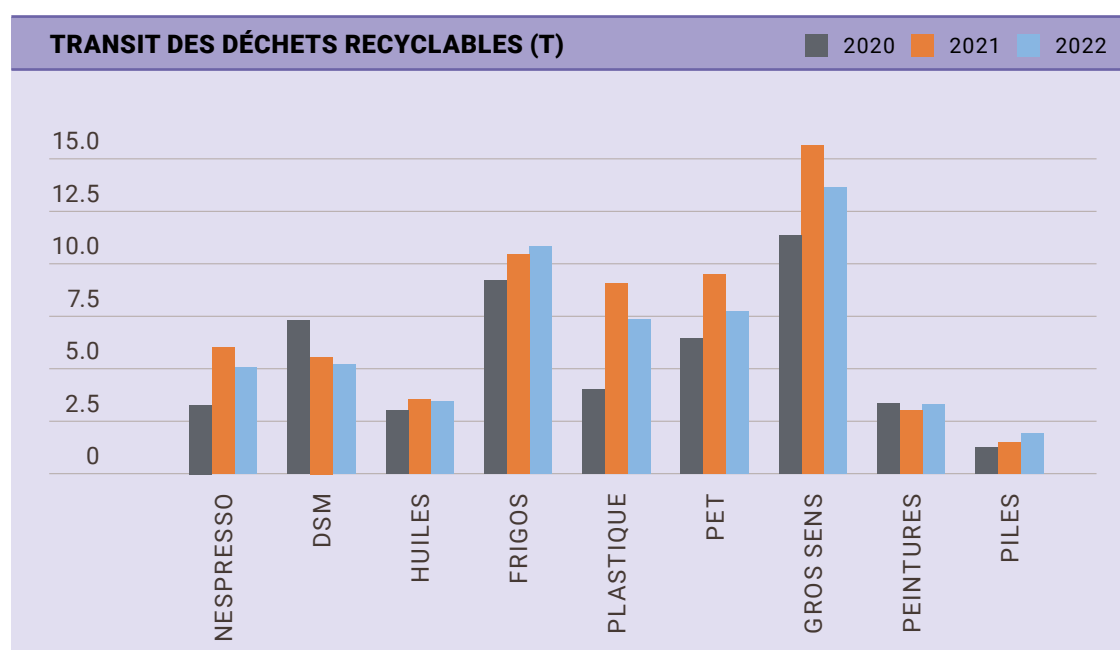
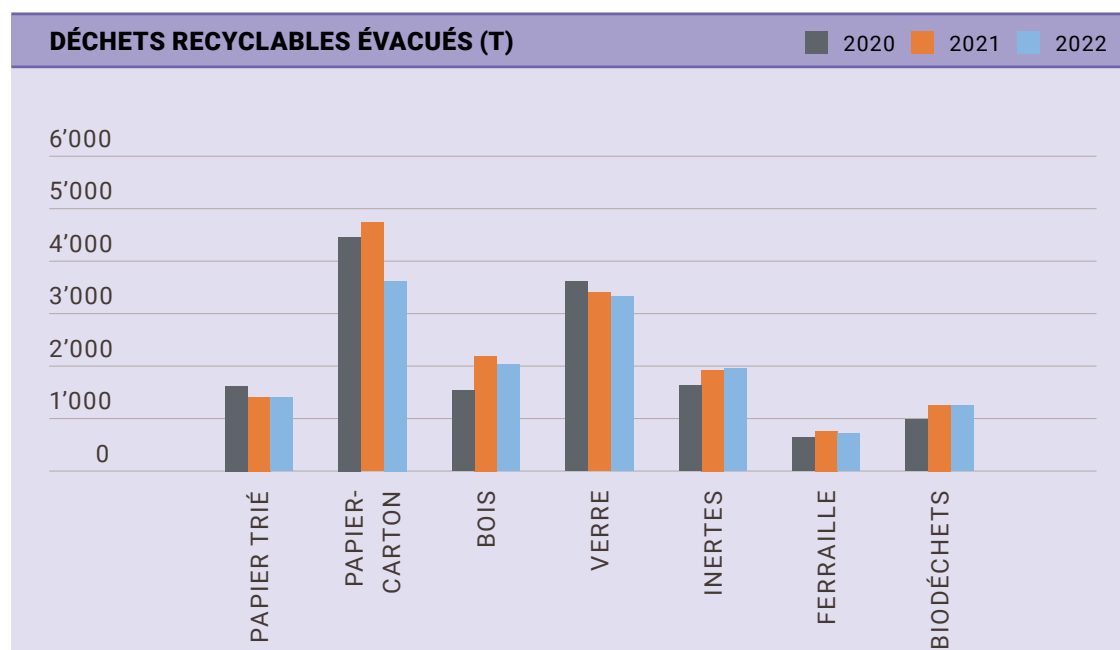


Après

Conditionnement des déchets

2022 a été marqué par une diminution des quantités de déchets collectés sur le centre de collecte, ces baisses sont dues à différents facteurs qui peuvent être conjoncturels, économiques ou météorologiques.

Comme pour les autres matières, on enregistre une baisse de la quantité de déchets. Les années de pandémie ont permis d'évacuer une grande quantité de ce type de déchets entreposés dans les ménages. En 2022, le retour à la normale est constaté.





5 ECOMANIF



FAIT MARQUANTS

En janvier 2022, Ecomanif démarrait l'année dans le doute, suite aux deux années précédentes catastrophiques et la menace de la COVID-19 toujours présente. Ecomanif était prêt et n'attendait que le feu vert de la Confédération. La libération est arrivée le 13 février et dès ce jour, les commandes sont arrivées tel un orage tropical, violent et qui ne s'arrête pas.

Bien que cette réouverture ait réjoui toute l'équipe d'Ecomanif, un doute subsistait: «Est-ce que cela va durer, ou est-ce que la COVID-19 va à nouveau tout arrêter en plein élan?». Ce doute restant présent, Ecomanif a fait le choix de limiter au maximum les réassorts de stock.

Finalement, après une saison estivale intense et une équipe de collaborateur·rice·s très motivé·e·s, Ecomanif a réussi à exploser les résultats des années précédentes, et cela, sur 9 mois seulement.

D'autre part, Ecomanif a également réussi à terminer la saison estivale par le plus grand événement annuel suisse, la Fête des vendanges de Neuchâtel.

Lancement des KIT ecovaisselle à la Petite Epicerie

Depuis octobre, les KIT ecovaisselle sont disponibles sans précommande, 7/7j et 24/24h à la Petite Epicerie de Bavois. Cette phase test permettra de déterminer si l'offre plaît et si elle pourra être mise en place dans les autres Petites Epiceries de la région.



Tarification

Dans les améliorations mises en place durant ces années de pandémie, il y a la modification de la tarification, en changeant notamment l'unité de facturation de la pièce de vaisselle à la caisse. Ce changement a contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires tout comme l'augmentation de vente de vaisselle, principalement dans les communes répondant à leur désir de voir la vaisselle mono-usage disparaître de leurs manifestations.



STATISTIQUES

Limitation des charges et amélioration de la productivité

Ecomanif a continué à faire le maximum pour rationaliser ses différentes activités afin d'en améliorer la rentabilité. Le temps libéré durant les années COVID a permis de réfléchir sur des solutions de rationalisation, cette année permet de les tester grandeur nature.

Le développement et les améliorations, que ce soit dans la laverie, mais également au bureau et au stock, ont permis à Ecomanif de répondre à un plus grand nombre de commandes par rapport à 2019, dernière année qui n'a pas été impactée par la COVID-19.

Location KIT ecovaisselle®

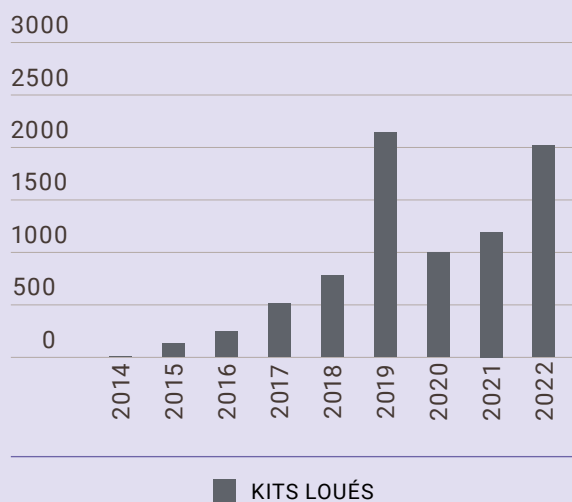
Malgré un important redressement, le nombre de KIT ecovaisselle® loués n'a pas complètement rejoint les chiffres de 2019 (95%). Cet écart s'explique principalement par les raisons suivantes :

- Location quasi nulle entre janvier et mars 2022
- Difficulté d'approvisionnement durant la période estivale

Evolution par rapport à 2019

Chiffre d'affaires = + 50%
Charges salariales = - 15%
Nombre de commandes = + 20%

NOMBRE DE KITS LOUÉS

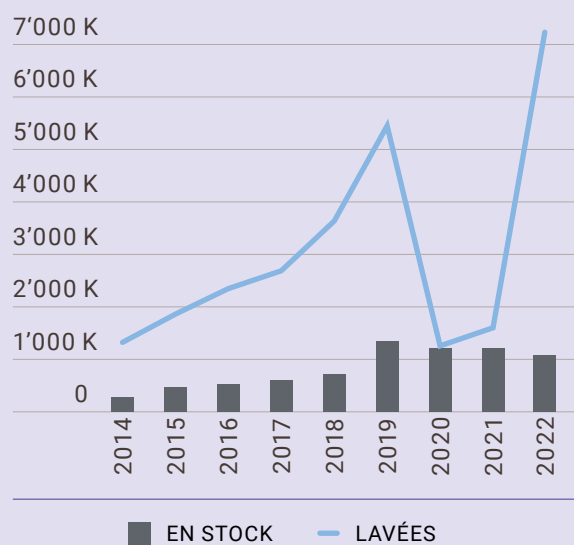




Pièces lavées

L'augmentation du nombre de pièces lavées aura été de 32% par rapport à 2019, pour atteindre un total de 7'233'266 pièces. Cet excellent résultat amène à une nouvelle réflexion sur les moyens de laver plus: sessions de lavage 3x8 à certaines périodes de l'année et augmentation des stocks pour certains assortiments. Une réflexion sur l'agrandissement de la laverie devra se faire très rapidement.

NOMBRE DE PIÈCES



Stock

Pour des raisons de rationalisation, il n'y a eu que très peu de réassort durant l'année. Ce pari, fait en début d'année, a été relevé de manière exemplaire tout au long de l'année. L'efficacité des équipes de lavage a permis de fortement augmenter la productivité de la laverie et donc de mieux faire tourner la vaisselle entre les manifestations. En 2019, une pièce de vaisselle a été utilisée entre 4 et 5 fois durant l'année. Cette année, ce taux d'utilisation a pratiquement doublé en passant à une moyenne de 8 utilisations par année dans les manifestations.

La vaisselle mise à disposition dans les entreprises, comme les gobelets 20cl pour les fontaines à eau sont utilisés, en moyenne, plus de 23 fois dans l'année.

OBJECTIFS ET PERSPECTIVES

Ecomanif SA

Au 1^{er} janvier 2023, Ecomanif s'est séparée de STRID SA pour devenir une société anonyme à part entière. Le Conseil d'administration est constitué de M. Jean Paul Schindelholz, président, M. Albert Lammers, vice-président, Mme Sylvie Di Dario, secrétaire et M. Philippe Jacobi, administrateur. Un nouveau directeur en la personne de M. Gilles Marmy a également été nommé pour prendre les rênes de la société et la conduire sur son chemin futur. Consécutivement, la stratégie d'Ecomanif SA sera revue pour une vision à trois ans. De même, l'ensemble des contrats seront réédités au nom de la nouvelle société. Les bons résultats 2022 ont d'ailleurs permis d'améliorer les conditions d'engagement à la laverie avec un salaire minimum garanti pour tou-te-s, supérieur à CHF 4'000.- brut. Ecomanif SA reste fidèle à ses engagements de société sociale et solidaire en accueillant toute personne de bonne volonté, sans autre critère à l'embauche.

Garantir la croissance

La crise climatique que nous traversons a pour effet la prise de conscience des différents acteurs en faveur de l'économie circulaire et de ses solutions. Ainsi, après le canton du Jura en 2022, c'est celui de Neuchâtel qui impose dans sa loi cantonale le recours obligatoire à de la vaisselle réutilisable pour les manifestations publiques. Nombre de communes l'exigent également dans leur règlement à l'instar de Fribourg, d'Estavayer-le-Lac ou d'Orbe par exemple. Cette légifération associée aux bénéfices induits de la solution d'Ecomanif impliquent un développement significatif de l'activité. Dès lors, il sera nécessaire en 2023 d'adapter les ressources pour consolider cette croissance. Ainsi en est-il de l'inventaire qui sera de l'ordre de 1.8 million de pièces de vaisselle à l'orée de la haute saison ou des locaux de stockage qui devront être adaptés en conséquence.

Le segment des manifestations n'est pas le seul à voir ses parts de marché croître. Un investissement significatif sera consenti en matériel et en communication pour la promotion des KIT ecovaisselle® à destination des particuliers. Cette offre constitue un intéressant vecteur de changement des comportements et des habitudes. Les entreprises font de plus en plus appel aux services d'Ecomanif SA pour éliminer les gobelets



à café/eau à usage unique pour les remplacer avantageusement par de l'ecovaisselle®. Il est d'ailleurs intéressant de constater que d'autres besoins des entreprises peuvent être pris en charge par Ecomanif SA. Ainsi en est-il par exemple du lavage des plateaux de conditionnement des pièces horlogères. En effet, Ecomanif a développé avec le temps une expertise particulière en matière de lavage des matières plastique.

Assurer l'avenir

L'économie circulaire se développe à grande vitesse et les solutions qu'elle propose doivent être particulièrement agiles et flexibles. Pour une part, la technologie et la digitalisation peuvent apporter du soutien à ce développement. En 2023, le projet des bornes de désignation préalablement lancé évoluera de sa phase de prototype à celle d'outil usuel et communément déployé. Dans le même esprit, un projet de gestion de stock digitalisé permettra d'optimiser avantageusement le processus opérationnel. Corollaire: l'expérience client se verra facilitée par le lancement d'un nouvel e-shop comme outil central de la relation entre Ecomanif SA et sa communauté d'utilisateur-riche-s.

Le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas, il est plus que jamais pertinent d'éviter de jeter des contenants à usage unique provenant des confins du monde et dont l'utilisation n'aura duré que quelques courtes minutes...



6 TAXE AU SAC

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

Rapport de la visite du jeudi 23.02.23 au périmètre STRID SA à Yverdon-les-Bains

Les personnes suivantes ont participé à cette séance de contrôle: M. Jean Paul Schindelholz, directeur de STRID SA, Mme Nicole Félix, municipale de la commune de Savigny et M. Alain Garraux, municipal de la commune de Prévèrenges, tous deux membres de l'organe de contrôle de la taxe au sac.

Nous remercions chaleureusement M. Schindelholz pour son accueil, sa disponibilité ainsi que pour la clarté et la transparence des informations fournies. Il nous a fait une présentation exhaustive de tout le périmètre et du concept global.

Introduction

STRID SA couvre tout le Nord vaudois, de Concise à Ba-vois, de Donneloye à Sainte-Croix (dixit M. Schindelholz), et présente toujours les mêmes actionnaires publics (62 communes).

Depuis 2022, elles ont toutes signé la convention, et aucune nouvelle commune ou fusion de commune n'a eu lieu (donc pas de changement). A la fin 2022, le périmètre représente un bassin de population d'environ 76'000 habitants.

Du point de vue opérationnel, STRID SA a la particularité de collecter directement les sacs taxés pour la majeure partie de son périmètre.

Contrôles annuels effectués

Lors de la visite, nous avons pu vérifier les points exigés suivants:

1. Convention de la taxe au sac

Les particularités suivantes sont toujours d'actualité:

- 52 communes sur 62 fonctionnent sous le régime de la taxe au sac et ont signé la convention.
- 9 autres ont un système propre, avec une taxe au poids, et seule la commune de Suchy travaille avec ses propres sacs (violets).
- Enfin, 4 communes (Yverdon-les-Bains, Fiez, Orbe et Cronay) ont un régime particulier pour les couches-culottes. M. Schindelholz nous a montré comment sont faites les estimations de poids basées sur les statistiques des naissances communales. Ce tonnage est finalement déduit du poids du ramassage de la TAS et ne donne pas droit à une rétrocession. Bien que ce système fonctionne en parallèle à la TAS, il ne nous semble pas poser de problème particulier.

2. Contrôles auprès des communes

Chaque année, environ 25% des communes sont contrôlées. En 2022, seules 2 communes ont été contrôlées (Yverdon-les-Bains et Grandson) et représentent un taux de fraude avoisinant les 2%. Des photos et des tableaux nous ont été présentés pour illustrer la méthode employée. Le fait qu'aucune autre commune n'ait été vérifiée vient de l'attribution à COSEDEC du contrôle des tous les périmètres, suite à la décision de la séance des Présidents du 30 mai 2022. L'engagement de la personne (M. Renaud) en tant que contrôleur de COSEDEC n'a eu lieu que sur la fin de l'année, d'où des contrôles tardifs et moins nombreux pour le périmètre.

3. Existence de cas à un taux supérieur à 3%

En 2022, au vu du peu de contrôles effectués, il n'y a pas eu de cas de ce type. Pour rappel, si tel avait été le cas, sur la base du rapport, STRID envoie celui-ci accompagné de photos à la commune en question. La commune prend le relais, en trouvant l'identité des personnes en infraction, ou pas ! Le taux de fraude est dès lors mesuré et communiqué par STRID à notre organe.

4. Comptabilisation du tonnage

Henry Transports SA est le transporteur qui ramassage quasi tout le périmètre STRID. Sainte-Croix et Yverdon-les-Bains ont leur propre collecte et une seule commune (Montagny-près-Yverdon) vient en direct à STRID pour les sacs blancs.

Tout le tonnage est comptabilisé au moyen du logiciel Koco Online directement à la prise en charge par le camion. Centralisé chez STRID, ce logiciel produit sur demande des tableaux très détaillés par commune. À tout moment, un contrôle en direct dans ce programme est possible, avec une granulométrie pour chaque levée durant la tournée.

Au final, les OM prennent le train à Onnens pour être envoyées à TRIDEL.

5. Vérification des tonnages

Pour 2022, le tonnage total annoncé à TRIDEL est de 7'962,28 tonnes, en baisse de 2,94%. Par habitant, le poids est de 104, 55 kg, en baisse de 3,78%.

Après les deux années de COVID, démontrant une nette augmentation du tonnage, il semblerait qu'un retour à une situation plus normale se dessine. Le tableau ci-dessous nous le prouve par les chiffres :

	POP.	TONNAGE	KG /HAB
Total	76'159	7'962.2780	104.54809
Variation année n-1	0.87%	-2.94%	-3.78%
Année n-1 (2021)	75'503	8'203.7136	108.6541
Année n-2 (2020)	75'164	8'011.7395	106.5901
Année n-3 (2019)	74'697	7660.8942	102.5596
Année n-3 (2018)	74'697	7'660.8942	102.5596
Année n-4 (2017)	74'297	7'840.0041	105.5225
Année n-5 (2016)	72'883	7'585.4842	104.0776
Année n-6 (2015)	71'856	7'685.1930	106.9527

Ces chiffres correspondent bien au document reçu « Décompte final 2022 signé » par tous les périmètres.

6. Tableau comparatif des tonnages

Lors de notre entretien, nous avons pu vérifier que les chiffres fournis dans le document « Tonnages 2022 par périmètre » correspondaient bien à ceux présentés par M. Schindelholz. Nous n'avons pas de remarques complémentaires à faire ici.

7. Frais refacturés aux communes

Les frais de gestion annuels de la taxe au sac du périmètre sont prélevés sur le versement du 4^e trimestre au prorata du tonnage ramassé. Les chiffres se trouvent ci-dessous :

TAXE AU SAC		
	31.12.21	31.12.22
Chiffre d'affaires	2'988'662.69	2'794'417.27
Charges d'exploitation	-2'961'001.51	-2'770'252.93
Marge brute	27'661.18	24'164.34
Charges du personnel	-20'699.65	-9'745.44
Autres charges	-10'472.48	-13'020.33
Variation de réserve de régulation	3'510.96	-1'398.57
Résultat	0.00	0.00

Conclusion

Au vu du mandat confié et sur la base des chiffres, statistiques et documents reçus et présentés, nous avons pu constater la bonne tenue et l'exactitude des chiffres et montants qui ressortent de la gestion du périmètre STRID pour le Nord vaudois.

Nous remercions M. Schindelholz et son personnel pour cette gestion et la qualité de celle-ci.

Nicole Félix
Municipale à Savigny

Alain Garraux
Municipal à Prévèrènges

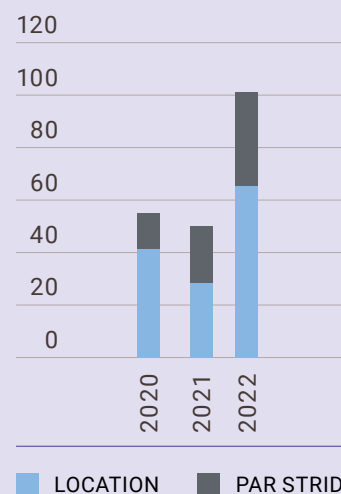
7 TRIPÔLE



Nous pouvons constater en 2022 une augmentation des locations de la salle de conférences du TriPôle, à mettre en lien avec la période post-COVID et la fin des restrictions sanitaires. Le nombre d'événements organisés par STRID en faveur de ses clients (formations, journées d'information) a également augmenté.

La salle de conférences du TriPôle a par exemple accueilli le 10 décembre 2022 la partie officielle de l'inauguration des nouveaux bus électriques de TRAVYS.

OCCUPATION DE LA SALLE DE CONFÉRENCES





COSEDEC
Coopérative romande
de sensibilisation à la gestion des déchets

Sensibilisation et prévention à la
gestion des déchets et préserva-
tion des ressources



Laverie pour vaisselle réutilisable
fonctionnant à l'énergie produite
par la centrale photovoltaïque



Protection des personnes et des
biens, surveillance de chantiers et
ecopoints

Mode d'emploi
pour que le
monde du travail
devienne
celui de chacun

Réinsertion professionnelle -
démontage d'appareils
électroniques et informatiques

HENRY
recycling

Service de proximité dans le do-
maine de la collecte, du recyclage
et de la valorisation des déchets



pro maison

Vente de matériel de construction
de seconde main



pro travail

Réinsertion professionnelle - active
dans le recyclage des matériaux et
le nettoyage du mobilier urbain

TEXAID

Gestion de la collecte des textiles -
antenne romande

SULO

Leader européen des solutions de
pré-collecte des déchets.

CSC | Vaud

Bureau d'ingénieurs spécialisé
dans la gestion des déchets



Bureau d'étude et vente de
systèmes de collecte - antenne
romande

■ LOCATAIRES
■ DOMICILIATIONS

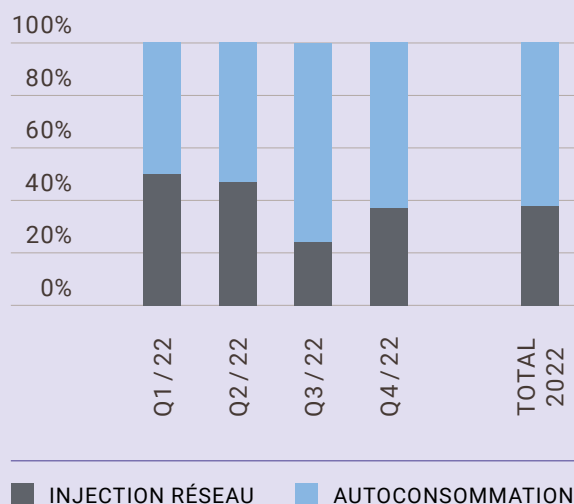
8

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

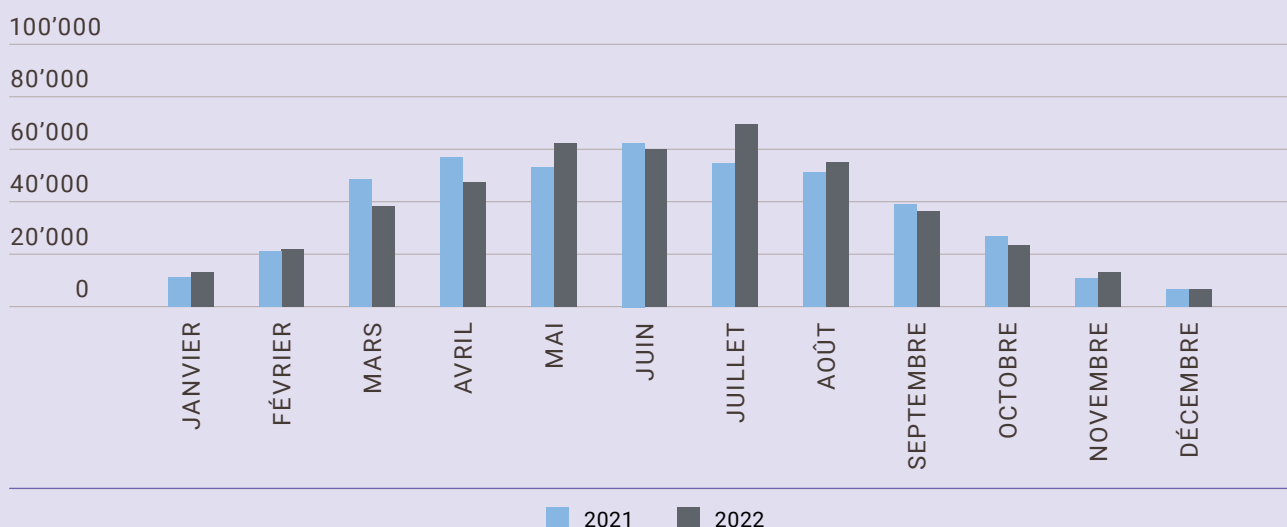
Les activités développées au TriPôle bénéficient de la possibilité de consommer l'électricité produite par la centrale photovoltaïque qui se trouve sur les toits du bâtiment. Depuis 2 ans, STRID a créé une communauté d'autoconsommation avec les locataires. L'électricité produite est directement consommée sur place, le surplus est injecté sur le réseau. A l'inverse, si la production solaire ne suffit pas, le réseau de la Romande Energie injecte de l'énergie.

Sur le graphique, on constate que le 62 % de l'électricité produite est autoconsommée, en grande partie par les activités d'Ecomanif. Ce pourcentage est de 76 % lors du 3^e trimestre, période de forte activité de lavage de l'ecovaisselle®. Pour rappel, l'activité d'Ecomanif au début de l'année était encore faible à la sortie de la pandémie, ce qui explique le faible pourcentage d'autoconsommation.

COMMUNAUTÉ D'AUTOCONSUMMATION



PRODUCTION ÉLECTRIQUE MENSUELLE ISSUE DES PANNEAUX (KW/H)





9 BOUCLEMENT

STRID SA, Yverdon-les-Bains

Bilan

Actifs	31.12.2022 - CHF	31.12.2021 - CHF	Delta - CHF
Actif circulant	3'847'271.47	3'686'713.26	160'558.21
Trésorerie	468'973.39	409'567.64	59'405.75
Caisse	6'366.30	4'520.85	1'845.45
Banque et PostFinance	462'607.09	405'046.79	57'560.30
Créances résultant de la vente de biens/prestations de services	2'957'122.23	2'807'492.32	149'629.91
Envers des tiers	1'135'606.39	811'396.42	324'209.97
Envers des actionnaires et des proches	2'140'392.90	2'246'207.34	-105'814.44
Correction de valeur sur créances ou du croire	-318'877.06	-250'111.44	-68'765.62
Autres créances à court terme	37'079.70	62'494.74	-25'415.04
Créances résultant de la TVA	0.00	15'475.44	-15'475.44
Créances à court terme des assurances sociales	37'079.70	47'019.30	-9'939.60
Compte courant Ecomanif & Molotov SA	154'449.96	154'449.96	0.00
Correction de la valeur des autres créances	-154'449.96	-154'449.96	0.00
Stocks	30'696.14	20'100.00	10'596.14
Stock matériel déchèterie	30'696.14	20'100.00	10'596.14
Actif de régularisation	353'400.01	387'058.56	-33'658.55
Charges constatées d'avance	23'173.03	51'358.04	-28'185.01
Produits à recevoir	330'226.98	335'700.52	-5'473.54
Actif immobilisé	13'896'816.89	14'302'187.06	-405'370.17
Immobilisations financières	2'360'001.00	1'760'001.00	600'000.00
Titres VADEC	200'000.00	200'000.00	0.00
Titres TRIDEL	1'540'000.00	1'540'000.00	0.00
Titres COSEDEC	20'000.00	20'000.00	0.00
Titres Ecomanif SA	600'000.00	0.00	600'000.00
Titres Ecomanif & Molotov SA	1.00	1.00	0.00
Immobilisations corporelles meubles	423'596.54	877'781.38	-454'184.84
Immobilisations corporelles immeubles	11'113'219.35	11'473'539.04	-360'319.69
Immobilisations incorporelles	0.00	190'865.64	-190'865.64
Total des actifs	17'744'088.36	17'988'900.32	-244'811.96

STRID SA, Yverdon-les-Bains

Bilan

Passifs

	31.12.2022 - CHF	31.12.2021 - CHF	Delta - CHF
Capitaux étrangers	10'153'002.07	10'450'180.20	-297'178.13
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	3'566'596.26	4'003'658.47	-437'062.21
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	2'496'656.50	3'095'961.86	-599'305.36
Envers des tiers	692'372.65	581'041.71	111'330.94
Envers des actionnaires et des proches	1'804'283.85	2'514'920.15	-710'636.30
Dettes à court terme portant intérêts	250'000.00	300'000.00	-50'000.00
BCV - construction - échéance 2031 (part à court terme)	100'000.00	100'000.00	0.00
BCV - construction - échéance 2023 (part à court terme)	150'000.00	200'000.00	-50'000.00
Autres dettes à court terme	356'969.69	24'103.07	332'866.62
Dettes résultant de la TVA	275'099.29	24'103.07	250'996.22
Autres dettes à court terme relatives aux charges salariales	81'870.40	0.00	81'870.40
Passifs de régularisation	462'970.07	583'593.54	-120'623.47
Produits constatés d'avance	16'305.50	0.00	16'305.50
Charges à payer	446'664.57	583'593.54	-136'928.97
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	6'586'405.81	6'446'521.73	139'884.08
Dettes à long terme portant intérêts	4'600'000.00	4'850'000.00	-250'000.00
BCV - construction - échéance 2031	1'750'000.00	1'850'000.00	-100'000.00
BCV - construction - échéance 2023	2'350'000.00	2'500'000.00	-150'000.00
Prêt VADEC (société actionnaire)	500'000.00	500'000.00	0.00
Provisions	1'099'916.31	640'112.23	459'804.08
Provision pour traitement de déchets	200'000.00	200'000.00	0.00
Provision « Régulation Info-déchets »	275'727.79	75'727.79	200'000.00
Provision « Régulation taxe au sac »	276'050.46	277'502.50	-1'452.04
Provision déchèterie / ressourcerie	43'746.39	24'490.27	19'256.12
1 Provision TriPôle	100'000.00	0.00	100'000.00
Provision recherche et développement	162'391.67	62'391.67	100'000.00
Provision Fond formation et développement du personnel	42'000.00	0.00	42'000.00
Subventions	886'489.50	956'409.50	-69'920.00
Subventions déchèterie	443'650.00	467'000.00	-23'350.00
Subvention halle de transfert	148'000.00	170'000.00	-22'000.00
Subvention centrale photovoltaïque	294'839.50	319'409.50	-24'570.00
Capitaux propres	7'591'086.29	7'538'720.12	52'366.17
Capital-actions	7'000'000.00	7'000'000.00	0.00
Réserve légale issue du bénéfice	39'185.51	37'300.00	1'885.51
Réserve légale issue du bénéfice	39'185.51	37'300.00	1'885.51
Bénéfice ou perte résultant du bilan	664'600.78	614'120.12	50'480.66
Bénéfice reporté	612'234.61	576'409.86	35'824.75
Résultat de l'exercice	52'366.17	37'710.26	14'655.91
Propres parts du capital	-112'700.00	-112'700.00	0.00
Total des passifs	17'744'088.36	17'988'900.32	-244'811.96

1 Constitution d'un fond de rénovation.

STRID SA, Yverdon-les-Bains

Comptes de résultat - activité 1 : Gestion des déchets

Produits	2022 - CHF	2021 - CHF	Budget 2022 - CHF
3 – Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	10'535'796.26	11'319'431.94	10'238'700.00
Déchets incinérables	6'218'302.97	6'610'037.01	6'230'600.00
Déchets recyclables	3'805'274.96	4'247'190.34	3'568'500.00
Prestations déchets	525'582.07	462'630.61	436'200.00
Déduction sur chiffre d'affaires	-4'760.13	-8'734.68	0.00
Dissolution de correction de valeur sur créances STRID	-17'490.89	0.00	0.00
Recette diverses	8'887.28	8'308.66	3'400.00
Charges	2022 - CHF	2021 - CHF	Budget 2022 - CHF
4 – Charges directes	7'904'370.87	8'552'321.11	7'905'100.00
Traitement et transports déchets incinérables	4'838'887.50	5'266'706.46	5'079'600.00
Traitement et transports déchets recyclables	2'703'362.57	2'987'730.07	2'545'900.00
Prestations déchets	362'120.80	297'884.58	279'600.00
5 – Charges salariales	1'508'388.03	1'447'071.28	1'365'981.58
6 – Autres charges	375'221.71	379'603.30	407'505.00
Bâtiments	50'594.34	47'257.83	79'400.00
Installations fixes	83'683.57	69'776.80	110'800.00
Véhicules	33'425.85	42'442.37	24'100.00
Assurances choses-taxe et autorisations	16'599.55	11'239.97	17'300.00
Energie	22'276.28	21'280.69	20'500.00
Charges administratives et informatiques	161'190.16	168'140.00	129'405.00
Charges de communication et publicité	0.00	0.00	0.00
Autres charges d'exploitation	7'451.96	19'465.64	26'000.00
EBITDA	747'815.65	940'436.25	560'113.42
Amortissements	412'117.56	445'126.35	408'911.60
Amortissement subvention	-22'000.00	-22'000.00	-22'000.00
Charges financières	15'049.82	18'924.01	13'840.00
Résultat avant réserves	342'648.27	498'385.89	159'361.82
Variation de réserve	-327'374.74	-320'000.00	0.00
Résultat activité 1 : Gestion des déchets	15'273.53	178'385.89	159'361.82

STRID SA, Yverdon-les-Bains

Comptes de résultat - activité 2 : Gestion de la déchèterie intercommunale

Produits	2022 - CHF	2021 - CHF	Budget 2022 - CHF
3 – Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	446'924.97	448'307.33	440'400.00
Forfait déchèterie Champs Torrens	358'315.00	358'313.08	357'800.00
Gestion des cartes d'accès	28'906.47	28'849.81	25'000.00
Loyers à des tiers	59'703.50	61'144.44	57'600.00
Charges	2022 - CHF	2021 - CHF	Budget 2022 - CHF
4 – Charges directes	24'680.04	24'876.86	19'500.00
5 – Charges salariales	220'498.05	251'088.20	246'691.91
6 – Autres charges	182'490.76	151'689.76	167'001.46
Bâtiments	11'625.24	11'926.81	20'100.00
Installations fixes	13'914.83	7'845.50	10'200.00
Véhicules	0.00	0.00	0.00
Assurances choses, taxes et autorisations	8'519.93	7'596.76	12'200.00
Energie	15'166.31	18'444.97	18'000.00
Charges administratives et informatiques	2'946.62	3'044.74	3'920.00
Charges de communication et publicité	0.00	0.00	0.00
Autres charges d'exploitation	0.00	0.00	0.00
Amortissements	133'450.00	132'900.00	143'421.46
1 Amortissement subvention	-23'350.00	-61'000.00	-61'000.00
Charges financières	20'217.83	30'930.98	20'160.00
Résultat avant réserves	19'256.12	20'652.51	7'206.63
Variation de réserve déchèterie	-19'256.12	-20'652.51	-7'206.63
Résultat activité 2 : Gestion de la déchèterie	0.00	0.00	0.00

1 Modification de la durée d'amortissement : la fin de l'amortissement de la subvention a été alignée à la fin de l'amortissement du bâtiment.

STRID SA, Yverdon-les-Bains

Comptes de résultat - activité 3 : Communication

Produits		2022 - CHF	2021 - CHF	Budget 2022 - CHF
1	3 – Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	256'652.85	220'971.95	360'000.00
Charges		2022 - CHF	2021 - CHF	Budget 2022 - CHF
	4 – Charges directes	67'354.50	61'100.00	60'000.00
	5 – Charges salariales	160'555.80	175'563.57	161'308.71
	6 – Autres charges	156'117.29	156'606.08	197'605.00
	Bâtiments	0.00	0.00	0.00
	Installations fixes	0.00	0.00	0.00
	Véhicules	0.00	0.00	0.00
	Assurances choses, taxes et autorisations	0.00	0.00	0.00
	Energie	0.00	0.00	0.00
	Charges administratives et informatiques	48'425.01	46'592.16	42'615.00
	Charges de communication et publicité	90'113.08	86'031.26	122'600.00
	Autres charges d'exploitation	7'148.48	15'626.38	23'500.00
	Amortissements	10'430.72	8'356.28	8'890.00
	Charges financières	0.00	0.00	0.00
	Résultat avant réserves	-127'374.74	-172'297.70	-58'913.71
	Variation de réserve Info déchets	127'374.74	172'297.70	-58'913.71
	Résultat activité 3 : Communication	0.00	0.00	0.00

Proposition

Proposition charges communication aux communes pour 2023	Budget 2023	2022
Charges communication	-350'000.00	-384'027.59
Produits communication hors facturation communes	50'000.00	156'652.85
Produits facturation communes	300'000.00	300'000.00
Ristourne sur facturation communes	-150'000.00	-200'000.00
Variation de la réserve	150'000.00	127'374.74
Résultat	0.00	0.00

1 Répartition du produit communication : CHF 100'000.- contribution des communes, CHF 156'652.85 produits de prestations de communication à des tiers et parrainage du Sentier du Tri.

STRID SA, Yverdon-les-Bains

Comptes de résultat - activité 4: Ecomanif

Produits		2022 - CHF	2021 - CHF	Budget 2022 - CHF
3 – Produits nets des ventes de biens et de prestations de services		2'268'218.47	572'687.57	1'451'438.19
Produits des ventes et locations		2'319'493.20	572'687.57	0.00
Variation de correction de valeur s/créances Ecomanif		-51'274.73	0.00	0.00
Charges		2022 - CHF	2021 - CHF	Budget 2022 - CHF
4 – Charges directes		525'086.52	129'209.37	247'350.63
5 – Charges salariales		949'096.00	338'116.14	798'873.75
6 – Autres charges		161'708.71	69'083.42	138'900.00
Bâtiments		33'600.00	23'340.00	33'000.00
Installations fixes		43'413.73	7'998.05	12'500.00
Véhicules		11'015.01	11'176.14	14'900.00
Assurances choses-taxe et autorisations		1'324.14	1'134.53	1'500.00
Energie		31'772.67	12'263.62	32'000.00
Charges administratives et informatiques		31'954.85	9'206.20	25'000.00
Charges de communication et publicité		8'628.31	3'964.88	20'000.00
Autres charges d'exploitation		0.00	0.00	0.00
EBITDA		632'327.24	36'278.64	266'313.81
1	Amortissements	434'307.30	221'931.94	261'555.16
	Charges financières	0.00	0.00	0.00
Résultat avant réserves		198'019.94	-185'653.30	4'758.66
2	Variation de réserve	-192'000.00	-50'000.00	0.00
Résultat activité 4: Ecomanif		6'019.94	-135'653.30	4'758.66

1 Amortissement extraordinaire des charges de recherche et développement des bornes de déconsignation.

2 Reconstitution de la réserve « Recherche et développement » et participation à la « Réserve communication ».

STRID SA, Yverdon-les-Bains

Comptes de résultat - activité 5 : Gestion taxe au sac

Produits	2022 - CHF	2021 - CHF	Budget 2022 - CHF
3 – Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	2'794'363.78	2'988'662.69	2'888'800.00
Charges	2022 - CHF	2021 - CHF	Budget 2022 - CHF
4 – Charges directes	2'780'150.13	2'961'001.51	2'847'083.65
5 – Charges salariales	7'675.76	20'699.65	21'549.36
6 – Autres charges	7'989.93	10'472.49	16'610.00
Bâtiments	0.00	0.00	0.00
Installations fixes	0.00	0.00	0.00
Véhicules	0.00	688.80	0.00
Assurances choses-taxe et autorisations	0.00	0.00	0.00
Energie	0.00	0.00	0.00
Charges administratives et informatiques	7'989.93	9'783.69	16'610.00
Charges de communication et publicité	0.00	0.00	0.00
Autres charges d'exploitation	0.00	0.00	0.00
Amortissements	0.00	0.00	0.00
Charges financières	0.00	0.00	0.00
Résultat avant réserves	-1'452.04	-3'510.96	3'556.99
Variation de réserve « Régulation taxe au sac »	1'452.04	3'510.96	3'556.99
Résultat activité 5 : Gestion taxe au sac	0.00	0.00	0.00

STRID SA, Yverdon-les-Bains

Comptes de résultat - activité 6 : Gestion TriPôle

Produits	2022 - CHF	2021 - CHF	Budget 2022 - CHF
3 – Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	203'119.25	186'611.70	198'200.00
Charges	2022 - CHF	2021 - CHF	Budget 2022 - CHF
4 – Charges directes	3'035.73	2'065.48	6'000.00
5 – Charges salariales	37'740.28	30'893.97	63'790.89
6 – Autres charges	59'292.60	62'542.40	51'700.00
Bâtiments	27'754.51	21'607.55	22'000.00
Installations fixes	0.00	0.00	0.00
Véhicules	0.00	0.00	0.00
Assurances choses-taxe et autorisations	9'551.80	10'423.73	5'700.00
Energie	19'196.16	21'231.47	18'000.00
Charges administratives et informatiques	388.13	0.00	0.00
Charges de communication et publicité	2'402.00	9'279.65	6'000.00
Autres charges d'exploitation	0.00	0.00	0.00
EBITDA	103'050.64	91'109.85	76'709.11
Amortissements	1'103.85	4'313.78	0.00
Charges financières	41'511.17	50'258.82	48'560.52
Résultat avant réserves	60'435.62	36'537.25	28'148.59
Variation de réserve	-50'000.00	0.00	0.00
Résultat activité 6 : Gestion TriPôle	10'435.62	36'537.25	28'148.59

STRID SA, Yverdon-les-Bains

Comptes de résultat - activité 7 : Gestion installation photovoltaïque

Produits	2022 - CHF	2021 - CHF	Budget 2022 - CHF
3 – Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	19'084.83	26'646.66	20'000.00
Charges	2022 - CHF	2021 - CHF	Budget 2022 - CHF
4 – Charges directes	0.00	0.00	0.00
5 – Charges salariales	0.00	0.00	0.00
6 – Autres charges	3'710.17	4'736.77	1'500.00
Bâtiments	0.00	1'148.10	0.00
Installations fixes	0.00	0.00	0.00
Véhicules	0.00	0.00	0.00
Assurances choses-taxe et autorisations	3'710.17	3'588.67	1'500.00
Energie	0.00	0.00	0.00
Charges administratives et informatiques	0.00	0.00	0.00
Charges de communication et publicité	0.00	0.00	0.00
Autres charges d'exploitation	0.00	0.00	0.00
EBITDA	15'374.66	21'909.89	18'500.00
Amortissements installation	27'260.00	37'690.00	26'000.00
Amortissement subvention	-24'570.00	-35'000.00	-24'570.00
Charges financières	10'377.79	5'584.31	3'120.00
Résultat activité 7 : Gestion installation photovoltaïque	2'306.87	13'635.58	13'950.00

STRID SA, Yverdon-les-Bains

Consolidation

	2022 Produits CHF	2022 Charges CHF	2021 Produits CHF	2021 Charges CHF
Activité 1 – Gestion des déchets	10'535'796.26	10'520'522.73	11'319'431.94	11'141'046.05
Activité 2 – Gestion de la déchèterie intercommunale	446'924.97	446'924.97	448'307.33	448'307.33
Activité 3 – Communication	256'652.85	256'652.85	220'971.95	220'971.95
Activité 4 – Ecomanif	2'268'218.47	2'262'198.53	572'687.57	708'340.87
Activité 5 – Gestion taxe au sac	2'794'363.78	2'794'363.78	2'988'662.69	2'988'662.69
Activité 6 – Gestion TriPôle	203'119.25	192'683.63	186'611.70	150'074.45
Activité 7 – Gestion installation photovoltaïque	19'084.83	16'777.96	26'646.66	13'011.08
Résultat d'exploitation avant impôts	34'035.96		92'905.42	
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	35'005.56			39'067.12
Impôts directs, y compris impôts fonciers et impôts complémentaires sur les immeubles		16'675.35		16'128.05
Résultat de l'exercice	52'366.17		37'710.26	

STRID SA, Yverdon-les-Bains

Compte de résultat

	2022 - CHF	2021 - CHF
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	16'524'160.41	15'763'319.84
Charges de matériel	-11'304'677.79	-11'731'026.51
Marge brute	5'219'482.62	4'032'293.33
Charges du personnel	-2'883'953.92	-2'263'432.82
Autres charges d'exploitation	-821'452.50	-738'764.66
EBITDA	1'514'076.20	1'030'095.85
Amortissements machines et véhicules	-948'749.43	-732'318.35
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	565'326.77	297'777.50
Charges financières	-87'156.63	-105'698.12
Résultat d'exploitation avant impôts	478'170.14	192'079.38
Dissolution des réserves de régulation	1'452.04	4'813.17
Attribution aux réserves de régulation	-461'256.12	-119'657.02
Produits exceptionnels, uniques ou hors périodes	45'779.69	83'294.14
Charges extraordinaires et hors exercice	-10'774.13	-122'361.26
Résultat de l'exercice avant impôts	53'371.62	38'168.41
Impôts de la société sur revenu et capitaux	-1'005.45	-458.15
Résultat de l'exercice	52'366.17	37'710.26

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022

(avec comparatif au 31 décembre 2021 et exprimée en CHF)

1 Information sur l'entreprise

STRID SA, à Yverdon-les-Bains, est une société anonyme régie par les articles 620 et suivants du Code des obligations. Son but est la collecte, le transport, le tri, la valorisation, le recyclage ou l'incinération des déchets urbains.

L'entreprise Ecomanif SA a été créée le 07.12.2022 sur les bases du département Ecomanif jusqu'alors faisant partie des activités de STRID SA. Des actifs ont été transférés à leur valeur comptable pour un montant de kCHF 500 dans la nouvelle société en contrepartie d'actions pour la même valeur. Tous les contrats des collaborateurs-rice-s en lien avec l'activité Ecomanif ont été repris aux mêmes conditions par la nouvelle société. Aucun impact négatif en lien avec ce transfert n'est à relever sur 2022.

2 Principes d'évaluation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux principes comptables du droit suisse, en particulier les articles sur la tenue de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (CO art. 957 à 962). La présentation des comptes de l'exercice précédent a été modifiée à des fins de comparaison sans impact sur le résultat.

3 Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

3.1 Information relative aux principaux postes du compte de résultat

	2022 - CHF	2021 - CHF
Produits exceptionnels, uniques ou hors périodes		
RHT de 2020 reçu en 2021	0.00	17'510.26
Redistribution des bénéfices des Assurances	6'408.55	2'360.00
Participation aux excédents 2018-2020 La Vaudoise	0.00	24'336.80
Vente de bennes amorties	23'901.00	7'184.05
Encaissement d'arriérés	1'315.35	14'776.28
Prestation d'assurance suite sinistre	4'385.00	0.00
Ajustements comptables	9'769.79	17'126.75
	45'779.69	83'294.14
Charges exceptionnelles, uniques ou hors périodes		
Prestations externes	-3'119.96	0.00
Honoraires KGG Avocats	-3'200.00	0.00
Frais de recrutement externe 2021	-1'934.26	0.00
Pertes-sur-débiteurs Ecomolo	0.00	-103'424.94
Indemnités organes de contrôle taxe au sac 2018-2020	0.00	-7'000.00
Impôt source année antérieure	0.00	-481.30
Correction suite erreur de facturation 2020	0.00	-7'292.59
Divers non significatif	-2'519.91	-4'162.43
	-10'774.13	-122'361.26

4 Indications selon l'article 959c alinéa 2 CO

4.1 Moyenne annuelle des emplois à plein temps

La moyenne annuelle des emplois à plein temps s'élève à	31.95	23.85
---	-------	-------

Actions propres

La société détient au 31 décembre 2022 1,61% de son capital-actions, soit 15 actions nominatives de CHF 2'100.00 et 116 actions nominatives de CHF 700.00	112'700.00	112'700.00
---	------------	------------

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Proposition concernant l'emploi du résultat	2022 - CHF	2021 - CHF
Résultat au bilan		
Bénéfice reporté	612'234.61	576'409.86
Résultat de l'exercice	52'366.17	37'710.26
	664'600.78	614'120.12
Proposition du Conseil d'administration		
Attribution à la réserve générale	2'618.31	1'885.51
Report à nouveau	661'982.47	612'234.61
	664'600.78	614'120.12

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale de
STRID SA
Yverdon-les-Bains



En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de STRID SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

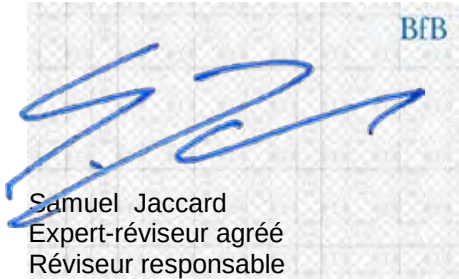
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

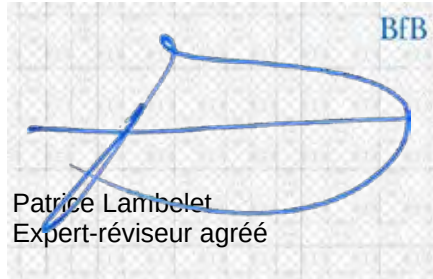
Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le 26 avril 2023

BfB Fidam révision SA

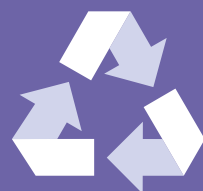


Samuel Jaccard
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Patrice Lambelet
Expert-réviseur agréé





10 ANNALES DE STRID

1993	Création de STRID SA, l'assemblée constitutive regroupe 66 actionnaires Démontage de la cheminée de l'ancienne usine d'incinération
1994	STRID SA collabore avec SAIOD SA Colombier incinère - Chavornay composte Installation du broyeur pour encombrants incinérables Collecte porte à porte hebdomadaire des déchets verts à Yverdon-les-Bains Ouverture de la première déchèterie à Mutrux Information dans les écoles
1995	Exposition « Et si on gagnait la course contre les déchets » (2 ^e passage à Yverdon-les-Bains)
1996	Les décharges communales ne sont plus autorisées Mise à l'enquête de la réaffectation du site et des bâtiments de STRID
1997	Inauguration de STRID 1 après 8 mois de travaux
1998	Création du réseau inter-périmètres d'information dans les écoles (900 classes)
1999	Fin des travaux de réaffectation de STRID 2 Constitution de Lignival Sàrl
2000	Interdiction de la mise en décharge des déchets urbains incinérables Stand au comptoir du Nord vaudois - présentation de l'exposition « A vous de choisir ? » L'installation de traitement pour les boues de STEP à SAIOD est opérationnelle Campagne d'affichage et distribution du tout-ménage (10'000 exemplaires)
2001	Le dimanche 23 septembre le peuple vaudois dit oui à TRIDEL Certification ISO 14001
2002	Introduction de la taxe anticipée sur le verre 1 ^{er} coup de balai printanier Le grand Conseil avalise la nouvelle loi sur la gestion des déchets (refusée par le peuple suite à un référendum) Fin de la vignette pour appareils frigorifiques
2003	Renouvellement de la convention avec l'usine d'incinération des Cheneviers Essais camion pour collecte intégrée rail-route des déchets urbains incinérables
2004	Nouveau site internet www.strid.ch
2005	Mise en service progressive des nouvelles bennes à verre, insonorisées et offrant une contenance accrue Un gros incendie éclate le dimanche 12 juin à 08h26, il détruit toutes les installations adjacentes à la fosse de réception des déchets et endommage les murs en béton de la fosse, les vestiaires du personnel et le couvert Adoption du nouveau règlement du personnel Arrivée de M. Jean Paul Schindelholz qui prendra la direction de STRID au 01.01.2006 Le CA adopte le système de chargement latéral pour les collectes intégrées de déchets ménagers
2006	Allumage du four n°1 de TRIDEL avec les premiers déchets en provenance des périmètres actionnaires (GED-REL, VALORSA et STRID) Modification des statuts de la société pour bénéficier de l'exonération fiscale Nouveau système de tarification avec facturation distincte aux communes-actionnaires des prestations de communication Inauguration du « Sentier du tri » à Yvonand Adoption de la nouvelle loi cantonale sur la gestion des déchets (LCD du 05.09.2006) STRID adjuge les collectes IES à l'entreprise Léman Environnement SA à Tolochenaz

2007	Mise en service de la halle de réception et transfert des OM Premier Rallye du Tri à Yvonand (La Mauguettaz) Début des collectes par Léman Environnement en mode traditionnel jusqu'à réception du nouveau camion attendu en avril 2008 Inauguration de la nouvelle halle de transfert reconstruite après l'incendie de 2005
2008	Début des transferts par le train des ordures ménagères depuis la gare d'Yverdon-les-Bains vers les usines d'incinération de Lausanne (TRIDEL) et Colombier (SAIOD) Assemblée générale extraordinaire de SAIOD pour l'approbation de la fusion avec CRIDOR et la création de VADEC Assemblée constitutive de la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC) qui succèdera au secteur Réseau-écoles de STRID
2009	Introduction de la taxe au sac dans plusieurs communes du PNV, sur un système régional Début des travaux d'infrastructures sur le terrain de Champs Torrens Adhésion à l'ASI solution d'entreprises pour la sécurité au travail de l'ASED et désignation de M. F. Bertin-Denis comme délégué à la sécurité
2010	Introduction de la taxe au sac dans plusieurs grandes communes du PNV dont Grandson, Yvonand et Chavornay Première mise à disposition des gobelets consignés sur une manifestation
2011	Inauguration de la nouvelle usine de méthanisation AXPO Kompogas sur le site de la Compostière de la Plaine de l'Orbe Introduction de la taxe au sac dans la commune d'Yverdon-les-Bains Mise en service de la nouvelle halle de transfert sur le site de Champs Torrens
2012	Inauguration de la déchèterie-ressourcerie-laverie Portes ouvertes sur le site de STRID Modification de la loi vaudoise sur la gestion des déchets avec inscription du système de financement par des taxes Appel d'offres en marché public de la collecte des déchets verts, adjudication du mandat à Léman Environnement
2013	Mise en service de la nouvelle balance Fin des travaux de transformation des bureaux
2014	Rachat de l'Association ecovaisselle de Lausanne Fin des travaux de l'assainissement de l'isolation du bâtiment administratif
2015	Fin des transports par le rail des déchets incinérables vers VADEC Inauguration de la centrale photovoltaïque Emménagement des locataires au TriPôle avec plus de 75 % des locaux loués à des entreprises actives dans la gestion des ressources et des déchets Modification de l'entrée de la déchèterie pour les professionnels suite à l'ouverture du chemin de la Chèvre à la circulation. Réaménagement des bureaux de STRID. Mise en application de la nouvelle Ordonnance Fédérale sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED)
2016	Obtention des certifications Entreprise Citoyenne, ISO 9'001 et 14'001 Nouveau shop internet pour Ecomanif : www.Ecomanif.ch
2017	Le système de taxe au sac régional STRID est abandonné pour rejoindre le système d'harmonisation à large échelle « Trier, c'est valoriser » Nouvelle pelle Liebherr Arrêt du transport par le rail depuis Sainte-Croix, transfert sur le rail en gare d'Yverdon-les-Bains

2018	Installation de la laverie dans les locaux du TriPôle et mise en service d'une deuxième chaîne de lavage Publication d'une plaquette retraçant les 25 ans d'existence de la société Adjudication du mandat des collectes en porte à porte à l'entreprise Cand-Landi pour une durée de sept ans
2019	Mise en service d'une station de compactage pour le transfert route / rail sur le site de La Poissine à Grandson
2020	Mise en place de plans de sécurité sanitaires pour maintenir les déchèteries ouvertes durant toute la période du confinement Rupture du contrat de collecte par l'entreprise Cand-Landi et adjudication du nouveau mandat à l'entreprise Henry Transports SA Arrêt brutal des activités d'Ecomanif à la suite de la pandémie de la COVID-19 avec pour conséquence le licenciement de 50% du personnel
2021	Réfection de la dalle de fosse Renouvellement du parc de bennes à verre de la ville d'Yverdon-les-Bains Création d'une communauté d'autoconsommation électrique pour les locataires du TriPôle
2022	Création de l'entreprise Ecomanif SA Renouvellement des certifications ISO et EC Nouveau site internet www.strid.ch





STRID SA
Petits-Champs 2
1400 Yverdon-les-Bains

024 424 01 11
info@strid.ch
www.strid.ch